

**REQUETE EN ABATTAGE D'ARBRE·S**  
soumise à la LPPrNP (Loi sur la protection du patrimoine naturel et paysager)

**Dossier No 7423/32/2026**

***A remplir par le responsable communal***

Requête reçue le : 06.05.2026      Responsable communal : M. Florim Ajda  
Visite sur place : 06.05.2026      Arbre(s) dangereux :       OUI       NON  
En présence de :

***A remplir par le requérant de l'abattage***

<b>A. Intervenants :</b>	<b>Raison sociale ou adresse</b>
Propriétaire	Madame et Monsieur Sylviane et Marc-Henri Chuard Route de Plan-Chailly 8 1816 Chailly
Demandeur	Commune de Montreux Service des espaces publics Section des espaces verts

***A remplir par le requérant de l'abattage***

**B. Situation de l'arbre/des arbres à abattre**

Adresse	Route de Plan-Chailly 8 – 1816 Chailly
Parcelle No	7423

***A remplir par le requérant de l'abattage***

**C. Motif(s) de la demande**

**Motifs invoqués par le requérant :** voir point « E »

***A remplir par le responsable communal***

**D. Caractéristique de l'arbre/des arbres à abattre**

No	Nom scientifique	Nom français	Remarque(s) – diamètre à 100 cm du sol	Valeur du sujet en CHF
1	<i>Juglans regia</i>	Noyer commun	55 cm	

<b>E. Motifs admis selon la LPrPNP</b>	
<input checked="" type="checkbox"/>	Risques sécuritaires ou phytosanitaires avérés
<input type="checkbox"/>	Arbre mort
<input type="checkbox"/>	Entrave avérée à l'exploitation agricole
<input type="checkbox"/>	Impératifs de construction ou d'aménagement (mise à l'enquête / rapport d'expertise en annexe)
<input type="checkbox"/>	Aucun motif invocable selon la LPrPNP
Remarque(s) du responsable communal : Cet arbre est très fortement atteint par le champignon lignivore <i>Inonotus hispidus</i> (polypore hérissé). Ce champignon est particulièrement virulent sur les noyers. De nombreux symptômes sont déjà présents, notamment une fissure transversale sur l'axe principal situé juste sous la charpentière. Cette branche présente un risque de rupture pouvant survenir à tout moment. Au vu de l'état sanitaire de l'arbre et des risques sécuritaires importants, un abattage imminent est nécessaire.	
<b>F. Préavis du service des espaces publics</b>	
<input checked="" type="checkbox"/>	favorable à l'abattage
<input type="checkbox"/>	défavorable à l'abattage (voir remarques du responsable communal)
<input type="checkbox"/>	la demande ne peut pas être prise en considération, aucun motif valable n'étant invocable selon la LPrPNP. L'abattage est refusé d'office.
<b>G. Proposition du service des espaces publics à la Municipalité</b>	
<input checked="" type="checkbox"/>	L'état d'urgence nécessite un abattage dans les meilleurs délais (urgent)
<input checked="" type="checkbox"/>	Autoriser l'abattage avec compensation (voir sous rubrique H. Compensation prévue)
<input type="checkbox"/>	Refuser l'abattage pour les motifs suivants :
<input type="checkbox"/>	Autoriser la taille d'allègement, de nettoyage ou de rééquilibrage
<input type="checkbox"/>	Autres recommandations d'entretien :
<b>H. Compensation prévue</b>	
<input checked="" type="checkbox"/>	Nouvelle plantation : un arbre majeur d'une hauteur minimale de 2m50 à la plantation
<input type="checkbox"/>	Financière (voir les valeurs des sujets sous rubrique « D » Caractéristique de l'arbre)
<b>I. Affichage au pilier public</b>	
Date d'affichage au pilier public : du 25.05.2026 au 24.06.2026	
<b>J. Remarque(s) éventuelle(s)</b>	

Le collaborateur technique : Florim Ajda

Date : 12.05.2026

Visa : 

Le chef de service : Patrick Aubort

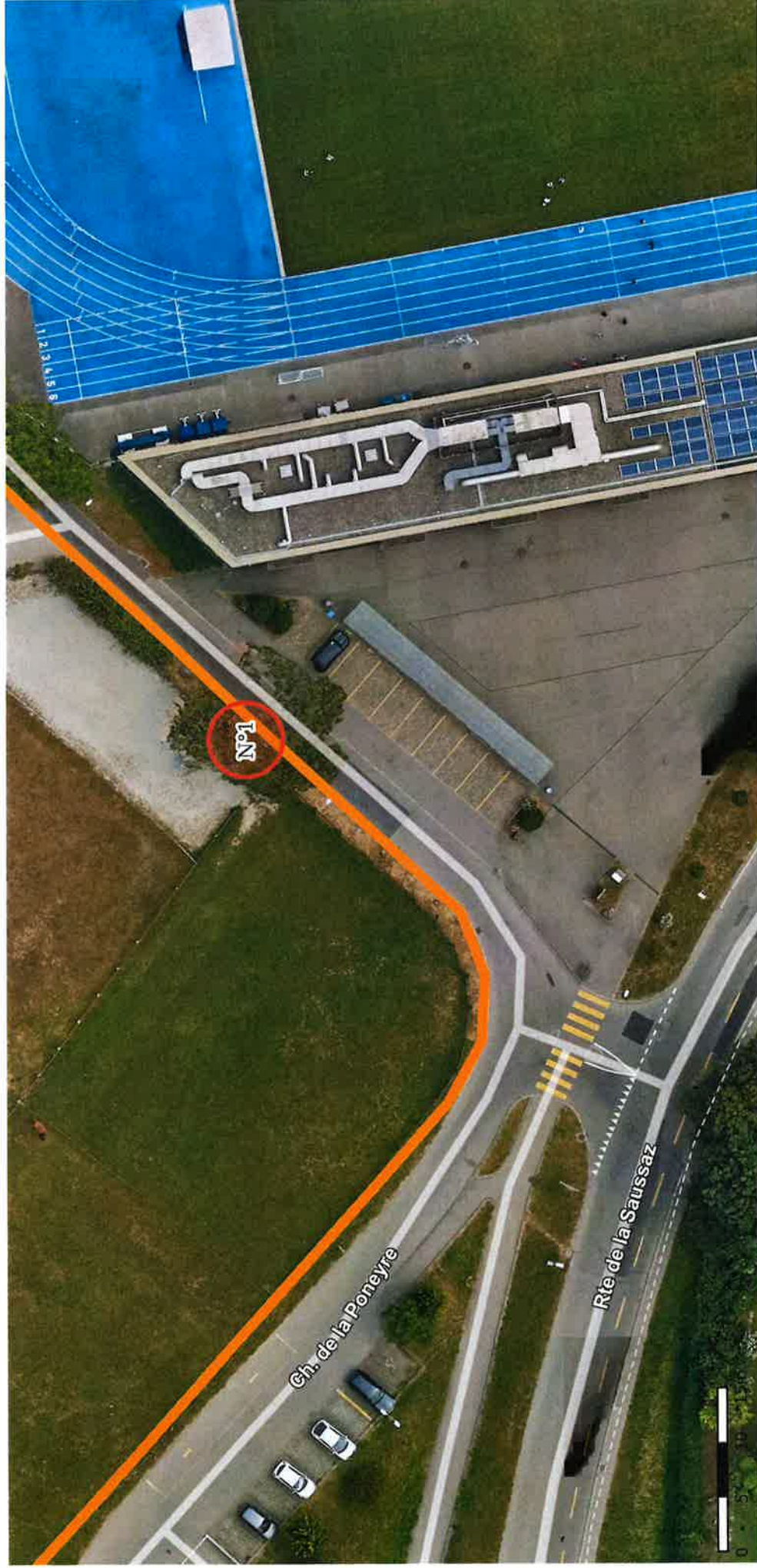
Date : 12.05.2026

Visa : 

La directrice : Irina Gote

Date : 18.05.2026

Visa : 



© Géodonnées : Cartoriviera, Etat de Vaud, swisstopo, OpenStreetMap – Informations dépourvues de foi publique

## Demande d'abattage d'urgence

Parcelle 7423

Arbre n°1 Noyer commun, Juglans regia

Echelle : 1:500  
Coordonnées : 2°55'7702 / 1°14'4720  
Date d'impression : 12.05.2026



